publié le 29 novembre 2022

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

ARRÊTÉ N° 2022-380

04520221128389

La présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 99 déclarations, établies du 22/11/2022 au 27/11/2022 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
9	12	81

Article 2 :

La directrice du Centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site http://www.emploi-territorial.fr, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à ORLEANS le 28/11/2022

Pour la présidente et par délégation

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE LOIRET

M. Jean-Michel PELLE,

Vice-président du CDG45

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V045221000828678001 **COMMUNE D'OLIVET**	Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Assistant ressources humaines (h/f) *Gestionnaire ressources humaines - référent paies* sans offre					
V045221100840487001 **COMMUNE DE DAMPIERRE EN BURLY**	Adjoint administratif	Poste créé suite à un nouveau besoin	17h50	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 6 du code général de la fonction publique	23/11/2022	01/01/2023
	agent accueil état civil urbanisme ADMINISTRATIF *accueil du public (téléphonique et physique), travaux de bureautique, état civil, gestion et suivi en matière d'urbanisme, suivi dossier de logements* sans offre					
V045221100852932001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET**	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	15/12/2022
	Chef d'équipe agence territoriale de PITHIVIERS (6767 - 6765) Pôle aménagement durable *La Direction des infrastructures, au sein du Pôle aménagement durable, a pour mission de proposer et mettre en oeuvre les programmes de fluidité du trafic routier, sécurité routière, qualité du patrimoine routier et entretien/exploitation du réseau routier. Au sein de la Direction, 4 agences territoriales, elles-mêmes divisées en centre de travaux ont pour mission principales l'exploitation et l'entretien du réseau ainsi que la gestion du domaine public routier. En veillant à la qualité du service et à la sécurité des usagers, le chef d'équipe à pour principales activités et responsabilités l'encadrement fonctionnel des agents d'exploitation des routes ainsi que la gestion, l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental.* sans offre					
V045221100852932002 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET**	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	15/12/2022
	Chef d'équipe agence territoriale de PITHIVIERS (6767 - 6765) Pôle aménagement durable *La Direction des infrastructures, au sein du Pôle aménagement durable, a pour mission de proposer et mettre en oeuvre les programmes de*					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	fluidité du trafic routier, sécurité routière, qualité du patrimoine routier et entretien/exploitation du réseau routier. Au sein de la Direction, 4 agences territoriales, elles-mêmes divisées en centre de travaux ont pour mission principales l'exploitation et l'entretien du réseau ainsi que la gestion du domaine public routier. En veillant à la qualité du service et à la sécurité des usagers, le chef d'équipe à pour principales activités et responsabilités l'encadrement fonctionnel des agents d'exploitation des routes ainsi que la gestion, l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental. sans offre					
V045221100852937001 **COMMUNE DE SAINT MARTIN D'ABBAT**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	à pourvoir par voie statutaire	22/11/2022	15/12/2022
	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) services techniques *Agent services techniques* sans offre					
V045221100852977001 **COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE**	Attaché, Attaché principal	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Coordinateur Petite Enfance F/H Petite Enfance *VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE (Loiret) 21880 habitants Membre d'Orléans Métropole RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE Dans le cadre d'emploi des attachés (catégorie A) de la filière administrative UN COORDINATEUR PETITE ENFANCE F/H à temps complet au sein du pôle éducation famille* avec offre O045221100852977 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100852977-coordinateur-petite-enfance-f-h/2					
V045221100852991001 **COMMUNE DE SARAN**	Technicien	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Chef de production Restauration *Chef de Production* sans offre					
V045221100853181001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Technicien	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2[illegible]3
	Responsable d'équipe maintenance (f/h) LEGTA DU CHER *Le Conseil régional recrute pour le lycée Agricole du Cher à Le SUBDRAY, un.e responsable d'équipe d'agents de propreté des locaux* [illegible]					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	service maintenance. Dans ce contexte, le/la responsable d'équipe propreté des locaux planifie, gère et contrôle les opérations et prestations d'entretien de locaux selon les normes qualité, sécurité, hygiène et les impératifs budgétaires et dedélais. Également responsable de l'équipe maintenance, il planifie, contrôle l'entretien, le dépannage, la surveillance et l'installation d'équipements, de matériels selon les impératifs budgétaires. Il veille à l'application des règles d'hygiène et de sécurité. Le/la responsable d'équipe maintenance anime une équipe d'une ou plusieurs personnes et il/elle organise et encadre le travail des agents de propreté des locaux. sans offre					
V045221100853213001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE MARGUERITE DE NAVARRE *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100853246001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE JEAN GUEHENNO *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100853257001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE JEAN MOULIN *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100853274001 **CONSEIL REGIONAL**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction	22/11/2022	01/01/2023

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

CENTRE VAL DE LOIRE	classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	collectivité		publique		
	Agent.e de maintenance Electricien (f/h) LYCEE EDOUARD VAILLANT *L'agent.e de maintenance générale des bâtiments maintient en état de fonctionnement et effectue les travaux de maintenance, curatif et préventif, de premier niveau dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment.* sans offre					
V045221100853379001 **COMMUNE DE SAINT JEAN LE BLANC**	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Rédacteur	Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	02/01/2023
	CHARGE(E) URBANISME *Assure le suivi administratif des autorisations d'urbanisme et autorisations au titre des ERP, des documents de planification (évolution du PLU/PLUM...), des enquêtes publiques Référent privilégié entre Orléans Métropole Instructeur et les riverains pour la création de surface* avec offre O045221100853379 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100853379-charge-e-urbanisme/2					
V045221100853383001 **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY**	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	22/11/2022	01/01/2023
	Agent polyvalent Petite enfance *Missions principales : - Gérer la vie quotidienne de la structure - Préparer et accompagner les espaces et les temps d'éveil et d'exploration du jeune enfant ; - Accueillir l'enfant et sa famille - Assurer la sécurité physique et morale des enfants ; - Accompagner les jeunes enfants dans leur autonomie - Participer, au sein d'une équipe, à la mise en oeuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs des - de 6 ans ; - Valoriser et soutenir la fonction parentale Connaissances : - Connaître et respecter le rythme et les besoins spécifiques des enfants de 0 à 6 ans. - Connaître et respecter les réglementations (PMI...) - Connaître et respecter les objectifs éducatifs de l'organisateur et les objectifs pédagogiques - Connaitre les règles d'hygiène, hygiène alimentaire et de désinfections Savoir-être : - Responsable, autonome et respectueux (des règles et des réglementations...) - Avoir des aptitudes relationnelles - Faire preuve de créativité - Ponctualité - Respect du devoir de réserve* sans offre					
V045221100853583001 **COMMUNE DE BELLEGARDE**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	à pourvoir par voie statutaire	22/11/2022	02/05/2023
	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) Services Techniques *Activités principales : 1. Réalisation de petits travaux et maintenance de premier niveau des bâtiments : identifier et signaler des dysfonctionnements dans un bâtiment, effectuer des travaux courants d'entretien de maintenance : menuiserie, serrurerie, maçonnerie peinture... 2. Travaux de nettoyage des locaux : gymnase, salle des fêtes 3. Travaux d'entretien courant de la voirie : entretien et nettoyement des espaces et voies publics avec le matériel communal ou loué (tracteur, tracto-pelle, véhicules, nacelle...), poser et réparer des éléments urbains (mobilier, signalétique...), réparer et reboucher des dégradations légères du revêtement de chaussée et de trottoir... 4. Entretien des espaces verts et naturels : tonte et arrosage des gazons, élagage et taille des arbres et haies, taille des rosiers, plantations, appliquer des produits phytosanitaires, utilisation du matériel approprié (tondeuse, taille-haie...) 5. Entretien et gestion du matériel et de l'outillage 6.*					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	Réaliser des opérations de petite manutention Activités secondaires : 1. Assurer la logistique technique des manifestations avec le matériel adéquat (chaises, tables, barnums....) 2. Assurer le salage des routes en période de verglas et de neige 3. Installation et retrait des illuminations de Noël Savoirs : Permis B CACES Certiphyto avec offre O045221100853583 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100853583-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural-h-f/2					
V045221100853641001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Aide de cuisine (f/h) LYCEEJEHAN DE BEAUCE *l'aide de cuisine participe aux activités de production de repas, aux missions de distribution et de service des repas des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration dans le respect des normes d'hygiène* sans offre					
V045221100853678001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE LA SAUSSAYE *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100853693001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE ELSA TRIOLET *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100853703001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.,	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.					
	Cuisinier.ère (f/h) LYCEE LA SAUSSAYE *e/la cuisinier.ère prépare et cuisine des mets selon un plan de production culinaire, des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires de la restauration collective et la politique de restauration du Conseil Régional.* sans offre					
V045221100853718001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de maintenance générale des bâtiments (f/h) LYCEE EDOUARD BRANLY *e/la cuisinier.ère prépare et cuisine des mets selon un plan de production culinaire, des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires de la restauration collective et la politique de restauration du Conseil Régional.* sans offre					
V045221100853777001 **COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/11/2022	23/11/2022
	Agent d'entretien des locaux F/H Service patimoine bâti *LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE (Loiret) Recrute par voie contractuelle en CDD Un agent d'entretien des locaux F/H à temps complet* sans offre					
V045221100853859001 **COMMUNE DE SARAN**	Attaché	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/11/2022	13/12/2022
	Responsable du service Aide à domicile Maintien à domicile *Responsable MAD* sans offre					
V045221100853877001 **COMMUNE DE SARAN**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2[illegible]3
	Agent d'entretien polyvalent Entretien des locaux *Agent d'entretien polyvalent* sans offre					
V045221100853877002	Adjoint technique	Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels	22/11/2022	01/01/2[illegible]3

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

COMMUNE DE SARAN		une fin de contrat sur emploi permanent		Art. L332-14 du code général de la fonction publique		
	Agent d'entretien polyvalent Entretien des locaux *Agent d'entretien polyvalent* sans offre					
V045221100853877003 **COMMUNE DE SARAN**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Agent d'entretien polyvalent Entretien des locaux *Agent d'entretien polyvalent* sans offre					
V045221100853877004 **COMMUNE DE SARAN**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Agent d'entretien polyvalent Entretien des locaux *Agent d'entretien polyvalent* sans offre					
V045221100853877005 **COMMUNE DE SARAN**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Agent d'entretien polyvalent Entretien des locaux *Agent d'entretien polyvalent* sans offre					
V045221100853877006 **COMMUNE DE SARAN**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2
	Agent d'entretien polyvalent Entretien des locaux *Agent d'entretien polyvalent* sans offre					
V045221100853877007 **COMMUNE DE SARAN**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	Agent d'entretien polyvalent Entretien des locaux *Agent d'entretien polyvalent* sans offre					
V045221100853899001 **COMMUNE DE SARAN**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Agent d'entretien polyvalent Entretien des locaux *Agent d'entretien polyvalent* sans offre					
V045221100853911001 **COMMUNE DE SARAN**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Technicien système Informatique *Technicien système* sans offre					
V045221100853935001 **COMMUNE DE SARAN**	Attaché	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Aide à domicile / auxiliaire de vie sociale (h/f) Maintien à domicile *Responsable du service maintien à domicile* sans offre					
V045221100853975001 **COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE**	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/11/2022	01/01/2023
	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) *Agent polyvalent des services techniques* avec offre O045221100853975 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100853975-agent-interventions-techniques-polyva nt milieu-rural-h-f/2					
V045221100854522001 **COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE**	Educateur de jeunes enfants, Puéricultrice	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/11/2022	01/01/2023
	Coordinateur Petite Enfance F/H Petite Enfance *VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE (Loiret) 21880 habitants Membre d'Orléans Métropole RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE Dans l*					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	cadre d'emploi des Educateurs-rices de Jeunes Enfants ou des puériculteurs-rices (catégorie A) de la filière médico-sociale UN COORDINATEUR PETITE ENFANCE F/H à temps complet au sein du pôle éducation famille avec offre O045221100854522 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100854522-coordinateur-petite-enfance-f-h/2					
V045221100854606001 **COMMUNE DE SARAN**	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/11/2022	26/12/2022
	Assistant services à la population (h/f) Etat Civil *Missions : * Accueil physique et téléphonique du public * Enregistrement, conservation, mise à jour et délivrance des actes d'état civil (naissances, reconnaissances, mariages, décès, changement de nom et de prénom...) * Enregistrement des déclarations, modifications et dissolutions de PACS * Délivrance des autorisations de fermeture de cercueil et de crémation, facturation des vacations de police et des taxes municipales * Gestion de 2 cimetières municipaux et d'un cimetière intercommunal : délivrance et contrôle des titres de concession, vérification du droit à être inhumé, délivrance des autorisations d'inhumation, d'exhumation et de travaux, supervision et contrôle des entreprises de pompes funèbres, application des règlements des cimetières, suivi des reprises de concessions * Participation aux cérémonies de mariage, noce d'or et parrainage civil Compétences et qualités requises : * Bonne maîtrise des fondamentaux de l'État-civil et expérience significative exigées * Sens du service public, qualité d'accueil et d'écoute, discrétion * Esprit d'équipe * Notions de droit de la famille, de l'IGREC et de la réglementation funéraire * Polyvalence, autonomie et capacité à assimiler de nouvelles connaissances et procédures * Rigueur, méthode et organisation du travail * Maîtrise des outils informatiques Contraintes spécifiques du poste : * Dépassement d'horaires possible avant et après les horaires d'ouverture au public * Disponibilité : permanence par roulement le mardi soir jusqu'à 18 h et le samedi le matin et accompagnement des élus lors des cérémonies toute la journée* avec offre O045221100854606 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100854606-assistant-services-population-h-f/2					
V045221100854740001 **COMMUNE D'ORLEANS**	Directeur de police municipale, Directeur principal de police municipale, Attaché hors classe, Attaché, Attaché principal	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/11/2022	01/01/2023
	Directeur de la Sécurité et de la Tranquillité Publique H/F *AC* sans offre					
V045221100854761001 **SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE LA BUSSIERE / ADON**	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste issu d'un transfert de personnel	34h10	à pourvoir par voie statutaire	23/11/2022	01/12/2022
	Assistant éducatif petite enfance (h/f) Groupe Scolaire *Agent assurant les fonctions d'animation auprès du périscolaire, de l'extrascolaire et d'ATSEM.* sans offre					
V045221100854865001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Agent de maîtrise	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/11/2022	02/12/2022
	Agent de maintenance générale					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	Agent de maintenance générale des bâtiments sans offre					
V045221100854986001 **COMMUNE D'OLIVET**	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/11/2022	22/12/2022
	Assistant / accueil police municipale Police Municipale *Au sein du service de la police municipale, l'assistant assure l'accueil physique et téléphonique du service, il réalise des missions de secrétariat : * Accueillir le public (accueil téléphonique et physique) * Recueillir les doléances des administrés * Rédiger divers courriers et documents administratifs * Rédiger des arrêtés municipaux relatifs au stationnement et à la circulation routière, aux manifestations et la délivrance des permis de détention des chiens catégorisés * Assurer le suivi du budget et la réalisation et suivi des bons de commande * Mettre à jour des statistiques de la Police Municipale * Assurer la liaison radio et transmission des messages émis par les agents en patrouille extérieur * Prendre en charge la gestion des objets trouvés* sans offre					
V045221100855059001 **COMMUNE DE MARDIE**	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/11/2022	03/10/2022
	Chargé de l'urbanisme (h/f) Administratif *Recrutement d'un adjoint administratif par voie statutaire ou à défaut contractuel (cadre d'emploi des C). Placé(e) sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services, vous avez pour missions : * Accueillir le public, informer sur les règles et les démarches d'urbanisme, d'enseignes et des ERP, * Conseiller sur les règles du PLUM (plan local d'urbanisme métropolitain), * Conseiller sur les règles du Plan local de publicité Métropolitain, * Assurer la préparation des décisions des dossiers divers concernant l'urbanisme et le foncier : PC, DIA, CU, DP, PC, AT, enseignes, enquêtes publiques, délibérations du conseil municipal.... * Assurer la liaison des dossiers avec le service instructeur, * Assurer une veille foncière (relation acquéreur - vendeur, notaires, clerc de notaire, avis des domaines...), * Préparer les commissions d'urbanisme * Préparer les commissions PLUM et assurer la veille réglementaire des documents d'urbanisme liés au territoire de Mardié en lien avec les services métropolitains * Préparer les commissions communales des impôts * Assurer l'administratif du service urbanisme * Assurer la gestion et le suivi des enquêtes publiques * Assurer la constitution de dossiers et de l'archivage * Tous travaux ponctuels à la demande du DGS* avec offre O045221100855059 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100855059-charge-urbanisme-h-f/2					
V045221100855504001 **COMMUNE DE NARGIS**	Technicien	Poste créé lors d'une promotion interne	35h00	à pourvoir par voie statutaire	23/11/2022	01/01/2023
	Responsable des services techniques (h/f) *Responsable du Service Technique polyvalent, spécialité "Espaces Verts" -Encadrement et animation de l'équipe technique, gestion des saisonniers et stagiaires. - Travaux de conception, valorisation, entretien des espaces verts. - Missions diverses et polyvalentes.* sans offre					
V045221100855673001	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe,	Poste vacant suite à une fin de contrat	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du	23/11/2022	01/01/2023

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint adm. principal de 2ème classe	sur emploi permanent		code général de la fonction publique		
	agent d'état civil *agent d'état civil* sans offre					
V045221100855673002 **COMMUNE D'ORLEANS**	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/11/2022	01/01/2023
	agent d'état civil *agent d'état civil* sans offre					
V045221100855702001 **COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS**	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/11/2022	01/02/2023
	Agent polyvalent petite enfance *Rattaché.e à la direction de la petite enfance, et sous l'encadrement du responsable d'établissement, vous interviendrez sur des missions polyvalentes d'accueil et d'encadrement d'enfants au sein des crèches et d'entretien des locaux.* avec offre O045221100855702 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100855702-agent-polyvalent-petite-enfance/2					
V045221100855781001 **COMMUNE DE MARCILLY EN VILLETTE**	Adjoint technique	Poste créé suite à une réorganisation du service ou transfert de personnel	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/11/2022	02/01/2023
	Agent d'entretien des espaces verts (h/f) VOIRIE ET ESPACES VERTS *Voirie - Espaces verts - Bâtiments Tontes-Tailles arbustes-Tailles arbres Entretien chemins Entretien trottoirs, terrains football, désherbage Plantations fleurs Entretien massifs Poubelles publiques Entretien bâtiments Entretien matériels Maçonnerie Peinture Déneigement Feuilles Mise en place matériels pour fêtes associatives et municipales* sans offre					
V045221100855982001 **COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING**	Educateur des APS	Poste créé suite à un nouveau besoin	13h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	24/11/2022	28/11/2022
	surveillant de bassin centre aquatique *surveillant de bassin* sans offre					
V045221100856047001	Adjoint technique des	Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels	24/11/2022	01/02/2023

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	une mutation vers autre collectivité		Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique		
	Aide de cuisine - 7215 Collège Robert Scumann - Amilly *Au sein des collèges, l'aide de cuisine est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement et/ou de l'adjoint gestionnaire. Il a en charge d'assurer la qualité et la sécurité alimentaire tout en participant à la mise en oeuvre du plan alimentaire et assure également des missions d'entretien des locaux dans les espaces d'enseignement. Une attention particulière doit être portée au respect des principes et des normes d'hygiène et de sécurité en restauration collective. MISSIONS : Dans un esprit de travail en équipe, vous êtes amené à : * appliquer le plan de maitrise sanitaire(PMS), effectuer la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'à la distribution des repas aux collégiens , appliquer les bonnes pratiques d'hygiène (corporelles, vestimentaires) et assurer l'entretien des locaux dans l'espace de production, de stockage et des équipements, participer et assurer les autocontrôles, participer à la mise en place du Plan de Nettoyage et de Désinfection (PND) en restauration, assurer le nettoyage et la désinfection selon les protocoles définis et connaître l'usage des produits utilisés. * participer à la mise en oeuvre du plan alimentaire (PA) si besoin * participer à la mise en oeuvre de la production des repas : participer à la réception des denrées alimentaires, participer aux activités de l'équipe de restauration pour élaborer les préparations chaudes et froides, valoriser les plats , assurer la justesse des assaisonnements, offrir une cuisine moderne et innovante, organiser et participer à la distribution des repas aux collégiens, favoriser l'éducation au goût et à la santé des convives, faire de la pause déjeuner un moment convivial et d'échange, veiller à réduire le gaspillage alimentaire. * participer à l'entretien et à l'hygiène des locaux : assurer l'entretien des locaux (salle de classe, sanitaires, etc.) en dehors des jours de travail en restauration pendant la période scolaire et les permanences en adaptant les fréquences, ranger méthodiquement les produits et les étiqueter dans le respect des normes de sécurité, être polyvalent et s'organiser en l'absence d'un membre de l'équipe afin d'assurer la continuité de service. PROFIL : Vous savez utiliser les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail.* sans offre					
V045221100856064001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.,	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	02/01/2

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique					
	Agent Polyvalent - 7093 Collège La Vallée de l'Ouanne - Châteaurenard *MISSIONS : Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement ou de l'adjoint gestionnaire. Il a pour principale mission d'assurer le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il participe également à la sécurité alimentaire et assure la continuité de service en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène des équipements et des produits d'entretien. Dans un esprit de travail en équipe, vous êtes amené à : - assurer l'entretien des locaux (salle de classe, cour, locaux de ménage...) et des sanitaires pendant la période scolaire et les permanences. - gérer les approvisionnements de produits d'entretien, ranger méthodiquement les produits dans le respect des normes de sécurité et étiqueter chaque produit ; - constituer et actualiser les fiches techniques des produits - être polyvalent et s'organiser en l'absence d'un membre de l'équipe. Intervenant dans un ERP, accueillant un public de mineurs, une attention particulière doit être portée au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Ainsi vous participez : - au plan maitrise sanitaire au côté du chef cuisinier et à la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'aux repas des collégiens - à la préparation et à la distribution des repas - au plan de nettoyage et de désinfection en restauration en remplissant également les autocontrôles. Enfin, vous participez à la sécurité du site (mise en place du document unique, application des consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux, repérer les risques, les analyser pour pouvoir les contrôler). PROFIL : Vous savez utiliser les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail.* sans offre					
V045221100856090001 **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**	Animateur	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	24/11/2022	24/11/2022
	Responsable des affaires scolaires *Sous l'autorité du Directeur des services à la population de la Communauté de Communes : ✓ gérer les affaires scolaires et coordonner les relations entre l'Education Nationale, les écoles, les parents d'élèves et les services, ✓ assurer un managemen proximité auprès des agents au sein de plusieurs groupes scolaires, ✓ participer à la gestion des ressources humaines et matérielles, ✓ jouer un rôle d'interface avec le Directeur des Services à la Population et le Vice-Président en charge du scolair ✓ participer aux travaux de la commission scolaire.* avec offre O045221100856090 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100856090-responsable-affaires-scolaires/2					
V045221100856135001 **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES**	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/12/2

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

DU VAL DE LOIRE	**Secrétaire administrative de Pôle** *Secrétaire administrative du Pole Développement territorial et Solidarités* avec offre O045221100856135 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100856135-secretaire-administrative-pole/2					
V045221100856274001 **MÉTROPOLE D'ORLÉANS**	Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe, Agent de maîtrise principal, Agent de maîtrise	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	15/01/2023
	Responsable du développement des techniques végétales *Responsable du développement des techniques végétales* avec offre O045221100856274 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100856274-responsable-developpement-techniques-vegetales/2					
V045221100856314001 **COMMUNE DE SAINT PRYVE ST MESMIN**	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	28h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent service petite enfance- Auxiliaire de puériculture Petite enfance *- Participer à l'accueil et à l'accompagnement en structure collective d'enfants de moins de 4 ans non scolarisés et de sa famille - Proposer et encadrer des activités ludiques adaptées aux enfants en collaboration avec l'EJE qui contribue à l'éveil, au développement et la socialisation de l'enfant - Effectuer les soins quotidiens d'hygiène et de confort dans le respect des règles de sécurité - Assurer le bien-être physique et psychologique des enfants - Participe à l'entretien de l'environnement de l'enfant et des matériels de soins et ludiques - Participation aux actions communes du pôle petite enfance, Contraintes liées au poste : - Réunion annuelle en soirée - Remplacement occasionnel pour l'entretien des locaux* sans offre					
V045221100856407001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LEGTA Naturapolis *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856411001 **MÉTROPOLE D'ORLÉANS**	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/02/2023
	Coordonnateur paie H/F					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	Coordonnateur paie H/F sans offre					
V045221100856435001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE JEAN GIRAUDOUX *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856447001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE JEAN GIRAUDOUX *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856528001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE BLAISE PASCAL *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856539001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE ROLLINAT					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces. sans offre					
V045221100856552001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE ROLLINAT *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856582001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE ROLLINAT *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856588001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e d'entretien du linge (f/h) LYCEE JEAN GIRAUDOUX *L'agent.e d'entretien du linge réceptionne les articles textiles, effectue leur nettoyage et repassage selon les normes d'hygiène et de sé[illegible] et la règlementation environnementale. Il/elle réalise les opérations de couture et le nettoyage des machines et équipements.* sans offre					
V045221100856603001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2[illegible]

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	Plongeur.euse en restauration (f/h) LYCEE BLAISE PASCAL *le/la plongeur.euse en restauration assure le nettoyage de la vaisselle, des équipements et ustensiles de cuisine, ainsi que l'entretien des locaux.* sans offre					
V045221100856629001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Aide de cuisine (f/h) LYCEE BLAISE PASCAL *L'aide de cuisine participe aux activités de production de repas, aux missions de distribution et de service des repas des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration dans le respect des normes d'hygiène.* sans offre					
V045221100856635001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/02/2023
	Aide de cuisine (f/h) LYCEE CHATEAUNEUF *L'aide de cuisine participe aux activités de production de repas, aux missions de distribution et de service des repas des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration dans le respect des normes d'hygiène.* sans offre					
V045221100856652001 **COMMUNE D'OLIVET**	Adjoint du patrimoine, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une disponibilité supérieure à 6 mois	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent de bibliothèque section Jeunesse Bibliothèque *Bibliothéconomie Participer à la politique documentaire pour le public jeunesse en concertation avec le responsable de la bibliothèque et le responsable de la section jeunesse. Promouvoir le livre, la lecture et le jeu. Accueillir tous les publics (conseils, aide à la recherche documentaire, prêts/retours, inscriptions). Accueillir les groupes (classes, crèches, ...). Accomplir les tâches classiques de bibliothéconomie (catalogage, indexation, équipement, nettoyage, rangement et désherbage) sur les livres et sur les jeux. Actions culturelles Participer à la l'élaboration et à la réalisation des animations en rapport avec le public jeunesse et être force de proposition (Heures des Histoires, expositions, ludothèque ...) en concertation avec le responsable de la bibliothèque et le responsable de la section jeunesse. Participer à la mise en oeuvre de tous les services que propose la bibliothèque : jeux vidéo, ludothèque, service aux parents, ventes, etc. Participer à des actions hors les murs.* avec offre O045221100856652 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100856652-agent-bibliotheque-section-jeunesse/2					
V045221100856657001	Assistant de conservation	Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels	24/11/2022	01/01/2023

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING (AME)		une radiation des cadres (retraite, démission,...)		Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique		
	UN AGENT (H/F) DU CADRE D'EMPLOI DES ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE MUSEE GIRODET *La Communauté d'Agglomération de Montargis recrute Un(e) F/H, dans le cadre d'emplois des Assistants de conservation territorial du patrimoine (Cat.B) Poste à pouvoir à compter du 1er janvier 2023 Placé(e) sous la responsabilité de la Conservatrice-Directrice du musée. L'équipe du musée Girodet comprend actuellement 1 Conservatrice - Directrice de l'établissement, 1 Attaché de conservation du patrimoine, 1 adjointe administrative, 1 assistante de conservation, 1 médiatrice, 2 agents d'accueil, 2 agents de surveillance, des vacataires pour la surveillance.* avec offre O045221100856657 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100856657-agent-h-f-cadre-emploi-assistants-conservation-patrimoine/2					
V045221100856698001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE ALBERT PAYET *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856706001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/03/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE ARSONVAL *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856708001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/02/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE BALZAC *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un*					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces. sans offre					
V045221100856719001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE JEAN MONNET *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856722001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE VICTOR LALOUX *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856729001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/02/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE THERESE PLANIOL *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856758001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2
	Agent.e d'entretien du linge (f/h) LYCEE FRANCOIS RABELAIS					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces. sans offre					
V045221100856778001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Responsable d'équipe restauration (f/h) LYCEE ARSONVAL *Le/la responsable d'équipe restauration planifie, gère et contrôle les productions d'une unité de fabrication (chaud, froid, pâtisserie, magasin, plonge et réfectoire) selon les impératifs budgétaires, les normes d'hygiène et de sécurité alimentaires et la politique de restauration du Conseil régional. Il/elle organise et encadre le travail des agents de restauration.* sans offre					
V045221100856787001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Plongeur.euse en restauration (f/h) LYCEE GRANDMONT *Le/la plongeur.euse en restauration assure le nettoyage de la vaisselle, des équipements et ustensiles de cuisine, ainsi que l'entretien des locaux.* sans offre					
V045221100856798001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Cuisinier.ère (f/h) LYCEE GRANDMONT *Le/la cuisinier.ère prépare et cuisine des mets selon un plan de production culinaire, des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires de la restauration collective et la politique de restauration du Conseil Régional.* sans offre					
V045221100856821001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.,	Poste vacant durant une période de préparation au reclassement d'un	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	Adjoint technique principal de 1ère classe	fonctionnaire				
	Cuisinier.ère (f/h) LYCEE JEAN MONNET *Le/la cuisinier.ère prépare et cuisine des mets selon un plan de production culinaire, des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires de la restauration collective et la politique de restauration du Conseil Régional.* sans offre					
V045221100856851001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/02/2023
	Cuisinier.ère (f/h) LYCEE CHOISEUL *Le/la cuisinier.ère prépare et cuisine des mets selon un plan de production culinaire, des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires de la restauration collective et la politique de restauration du Conseil Régional.* sans offre					
V045221100856950001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE CHOISEUL *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856956001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE FRANCOIS CLOUET *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856967001 **CONSEIL REGIONAL**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite,	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction	24/11/2022	01/01/2023

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

CENTRE VAL DE LOIRE	classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	démission,...)		publique		
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE JEAN CHAPTAL *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856975001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE BEAUREGARD *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100856989001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LEGTA VENDOME *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100857007001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e de propreté des locaux (f/h) LYCEE PAUL LOUIS COURIER *L'agent.e de propreté des locaux effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il/elle réalise des opérations de rénovation des surfaces.* sans offre					
V045221100857017001	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe,	Poste vacant suite à une mobilité interne	18h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du	24/11/2022	01/01/2023

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

COMMUNE DE SARAN	Adjoint adm. principal de 2ème classe	au sein de la collectivité		code général de la fonction publique		
	AGENT D'ACCUEIL ACCUEIL CENTRAL - DIRECTION DES SERVICES A LA POPULATION *Missions principales : CNI - passeports : * instruction des dossiers de carte nationale d'identité (CNI) et passeports, classement et suivi (recueils, rejets) de ceux-ci ; * réception (enregistrement et classement) et remise des titres ; * gestion des rendez-vous pour les dépôts et retraits des dossiers ; * accueil physique et téléphonique du public. Missions secondaires : Accueil général de la mairie : * accueil du public de l'accueil central de la mairie (population saranaise ou Hors commune) et renseignements sur l'ensemble des questions traitées par le service : ◦ accueillir et renseigner le public sur place ou par téléphone ; ◦ renseigner sur l'organisation des services de la commune ; ◦ orienter le public vers les services ou organismes compétents ; ◦ accompagner et orienter les visiteurs ; ◦ noter et transmettre les messages aux différents services en collectant les informations essentielles : identité, coordonnées, objet, etc. * classement, rangement des dossiers du service ; * polyvalence possible sur certaines activités du service.* avec offre O045221100857017 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100857017-agent-accueil/2					
V045221100857101001 **COMMUNE DE BOIGNY SUR BIONNE**	Rédacteur principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	24/11/2022	24/01/2023
	RESPONSABLE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE *Assure l'accompagnement social individuel et collectif des administrés de la commune : gestion de l'aide sociale légale et facultative Participe à la définition des orientations en matière sociale et met en oeuvre la politique d'action sociale correspondante Assure la gestion budgétaire et administrative du CCAS organise et anime les conseils d'administration Met en place une dynamique interinstitutionnelle partenariale et travaille en réseau Participe à des projets communaux dans son domaine de compétence Organise une veille sur les politiques publiques sociales et territoriales* sans offre					
V045221100857194001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/02/2023
	Agent.e de maintenance générale des bâtiments (f/h) LYCEE JACQUES DE VAUCANSON *L'agent.e de maintenance générale des bâtiments maintient en état de fonctionnement et effectue les travaux de maintenance, curatif préventif, de premier niveau dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment.* sans offre					
V045221100857210001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	2ème cl. des étab. d'enseign.					
	Agent.e d'accueil des lycées (f/h) LYCEE JEAN CHAPTAL *L'agent.e d'accueil lycée a pour mission d'assurer l'accueil physique et téléphonique du public, assurer la gestion du courrier et participer à la surveillance des sites des lycées Jean Chaptal et Léonard de Vinci.* sans offre					
V045221100857230001 **COMMUNE D'ORLEANS**	Attaché, Attaché principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Attaché de presse / community manager H/F *AC* sans offre					
V045221100857245001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e d'accueil des lycées (f/h) LYCEE BALZAC *L'agent.e d'accueil lycée a pour mission d'assurer l'accueil physique et téléphonique du public, assurer la gestion du courrier et participer à la surveillance des sites des lycées Jean Chaptal et Léonard de Vinci.* sans offre					
V045221100857247001 **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING (AME)**	Ingénieur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/02/2023
	Chargé(e) de mission Eau potable et Assainissement Service Eau potable et Assainissement *L'Agglomération Montargoise recrute au sein du service Eau et Assainissement Un(e) Chargé(e) de mission Eau et Assainissement F/H* avec offre O045221100857247 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045221100857247-charge-e-mission-eau-potable-assainissement/2					
V045221100857299001 **CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une disponibilité supérieure à 6 mois	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Agent.e d'accueil des lycées (f/h) CFA AGRICOLE DU LOIRET *L'agent.e d'accueil lycée a pour mission d'assurer l'accueil physique et téléphonique du public, assurer la gestion du courrier et participer à la*					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	surveillance des sites des lycées Jean Chaptal et Léonard de Vinci. sans offre					
V045221100857370001 **COMMUNE D'ORLEANS**	Educateur de jeunes enfants, Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/01/2023
	Educateur de jeunes enfants H/F *Educateur de jeunes enfants H/F* sans offre					
V045221100857388001 **COMMUNE D'ORLEANS**	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/02/2023
	Assistant administratif H/F *Assistant administratif H/F* sans offre					
V045221100857421001 **MÉTROPOLE D'ORLÉANS**	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/11/2022	01/03/2023
	Assistant administratif H/F *Assistant administratif H/F* sans offre					
V045221100857752001 **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS**	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	29h30	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	25/11/2022	19/12/2022
	Auxiliaire de puériculture Petite enfance *Poligne* sans offre					
V045221100858057001 **COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE**	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	28h00	à pourvoir par voie statutaire	25/11/2022	01/12/2
	Agent de restauration à temps non complet 80 % Service restauration scolaire *VILLE DE SAINT JEAN DE BRAYE (Loiret) 21 880 habitants Membre d'Orléans Métropole* *Recrute par voie statutaire dans le cad*					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

	d'emplois des adjoints techniques (catégorie C) 1 AGENT DE RESTAURATION H/F à temps non complet 80 % au sein du service restauration de la Direction de l'Education et de la Famille sans offre					
V045221100858070001 **CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET**	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	25/11/2022	02/01/2023
	Second de cuisine en Unité Relais - 7142 *Au sein des collèges, le second de cuisine en unité relais est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement et/ou de l'adjoint gestionnaire. Il a en charge d'assurer la qualité et la sécurité alimentaire dans le respect du plan de maîtrise sanitaire et du programme national nutrition santé. Une attention particulière doit être portée au respect des principes et des normes d'hygiène et de sécurité en restauration collective. Les collèges en unité relais sont livrés quotidiennement par un prestataire de livraison de repas et reçoivent des entrées et des plat préparés, semi-préparés ou à réaliser entièrement en fonction de la capacité de la cuisine. Les produits pourront ainsi être retravaillés (cuisson, fin de cuisson, découpe de légumes...) puis agrémentés en les valorisant. MISSIONS : A ce titre, vous participez au management de l'équipe de restauration auprès du responsable de cuisine et en lien avec l'autorité fonctionnelle : organiser le travail de l'équipe en collaboration avec le responsable, former et transmettre aux personnels ses connaissances techniques culinaires, vérifier et garantir le port des équipements de protection individuel (EPI) de tous les personnels intervenant en restauration, assurer le relais du responsable en cas d'absence. Vous participez à la mise en oeuvre du plan de maitrise sanitaire (PMS), du plan de nettoyage et de désinfection en restauration (PND), vous effectuez la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'aux repas des collégiens, mettez en place les autocontrôles, appliquez et faites appliquer les bonnes pratiques d'hygiènes et assurez l'entretien des locaux dans l'espace de production, de stockage et des équipements. Vous participez à la mise en oeuvre du plan alimentaire (PA) et veillez à la qualité des repas : rédigez les menus, élaborez les menus en lien avec le responsable de cuisine et l'adjoint gestionnaire, dans le respect des exigences du plan alimentaire, préparez les commandes, la gestion physique des entrées et des sorties de stocks. Enfin, vous assurez la préparation des repas dans le respect des techniques culinaires, règles nutritionnelles et des règles diététiques appropriées aux élèves des collèges : élaborez des cuissons et des sauces, organisez les préparations froides, valorisez les plats, assurez la justesse des assaisonnements, offrez une cuisine moderne et innovante , organisez et participez à la distribution des repas aux collégiens, veillez à réduire le gaspillage alimentaire. PROFIL : Adjoint technique des établissements d'enseignement ou adjoint technique, vous êtes titulaire d'un CAP / BEP cuisinier en restauration collective ou classique ou d'un Bac Professionnel restauration collective. Expérience souhaitée en restauration collective et/ou en restauration classique. Vous connaissez le plan de maîtrise sanitaire ainsi que les propriétés nutritionnelles et diététiques des aliments. Vous maîtrisez les techniques culinaires et avez des compétences en gestion des stocks et des commandes.* sans offre					
V045221100858980001	Conseiller des APS	Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels	25/11/2022	28/11/2022

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR

COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING		une radiation des cadres (retraite, démission,...)		Art. L332-14 du code général de la fonction publique		
	directeur du centre aquatique centre aquatique *directeur du centre aquatique* sans offre					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 045-284500261-20221128-ARR2022_380-AR